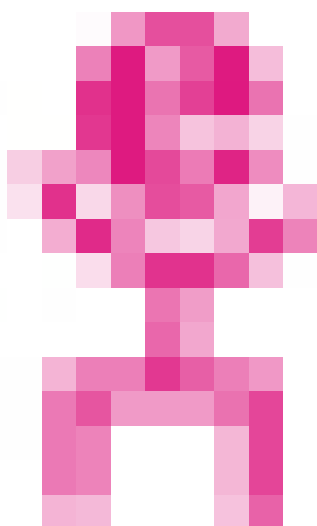


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5793>



Tous à Paris le 18 mai !

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Publication date: jeudi 9 mai 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Dans le prolongement des actions qui ont cours depuis plusieurs mois dans l'Education contre les suppressions de poste en collège, les réformes des lycées, de l'orientation et de l'accès au supérieur (Parcoursup) et du baccalauréat, contre la loi Blanquer (article 1, établissements des savoirs fondamentaux, établissements internationaux ...) et contre la casse du statut de la Fonction Publique (Projet de loi Dussopt), montons tous à Paris pour nous faire entendre d'un ministre et d'un pouvoir exécutif qui veulent passer en force.

Chaque section départementale organise le déplacement à PARIS le 18 mai :

Côte d'or :

Le SNES 21 rembourse les billets de train de ses adhérents.

Pour plus d'information contacter le SNES 21 : snes21@dijon.snes.edu

Nièvre :

Déplacement en train :

– Aller : départ de la Gare de Nevers (9h58)

– Retour : départ de la Gare de Bercy (18h57)

Le transport est pris en charge par le SNES 58 pour les syndiqués du SNES, et une participation de 15 euros sera demandée aux non-syndiqués à la FSU.

Inscription obligatoire par mel auprès de snes-nievre@dijon.snes.edu

Saône et Loire :

Déplacement en TGV :

Mâcon départ à 10 h 32, retour à 16h45

Le Creusot départ à 10h54

Inscription obligatoire par mel auprès de snes71@dijon.snes.edu . Le transport est gratuit pour les syndiqués du SNES et une participation de 100 euros est demandée pour les non syndiqués.

Yonne :

Déplacement en Train. Le départ se fera de différentes villes du département. Contactez, le SNES 89 pour bénéficier du transport.

Vous pouvez dès à présent contacter le SNES 89 : snes89@dijon.snes.edu